



RCS : BOURGES

Code greffe : 1801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1955 B 00027

Numéro SIREN : 553 720 277

Nom ou dénomination : A.E.B. ELECTRICITE

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2017 sous le numéro de dépôt 1654

A.E.B. ELECTRICITE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 156 000 euros
Siège social : Rue La Fontaine - BP 41
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
553 720 277 RCS BOURGES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 15 JUIN 2017

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique prend acte de l'expiration des mandats de Monsieur René GRISON, co-commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Eric SANTOSUOSSO, co-commissaire aux comptes suppléant et décide de ne pas les renouveler, étant rappelé que le Groupe EUROEXCEL, co-commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Mathieu FROMANTIN, co-commissaire aux comptes suppléant ont été nommés pour une durée de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique relative aux comptes de l'exercice clos en 2021.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique prend acte de la démission de Monsieur Emmanuel Perrand de ses fonctions de Président et ce à compter de ce jour.

SIXIEME DECISION

L'Associée unique décide de nommer Monsieur Dominique Bardin, demeurant à BOURGES (18000) 17, Chemin de la Taupinière, en qualité de Président et ce pour une durée illimitée à compter de ce jour.

L'Associée unique précise que Monsieur Dominique Bardin est titulaire d'un contrat de travail en qualité de Directeur Opérationnel et qu'en conséquence il cumulera son contrat de travail avec son mandat social.

Il est précisé qu'à titre de règle interne, inopposable aux tiers, le Président de la société ne pourra sans l'autorisation de l'Associée unique :

- contracter des emprunts, à l'exception des découverts en banque ou des dépôts consentis par des associés,
- effectuer des achats, échanges ou ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles,
- constituer des sûretés, consentir des cautionnements, avals et garanties,

d.

- participer à la fondation de sociétés et faire tous apports à des sociétés constituées ou à constituer, prendre une participation dans ces sociétés,
- prononcer la dissolution anticipée d'une filiale dont la société détient la totalité des titres de capital et des droits de vote.

Monsieur Dominique Bardin, intervient aux présentes et déclare accepter le mandat qui vient de lui être conféré et n'être frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité de nature à lui interdire l'exercice de cette fonction.

SEPTIEME DECISION

L'Associée unique décide de nommer, en qualité de Directeur Général, Monsieur Emmanuel Ferrand, demeurant à BOURGES (18000) 45, Rue Albert Hervet, et ce pour une durée illimitée à compter de ce jour.

L'Associée unique décide de conférer au Directeur Général les mêmes pouvoirs que ceux dont dispose le Président.

Il est précisé qu'à titre de règle interne, inopposable aux tiers, le Directeur Général de la société ne pourra sans l'autorisation de l'Associée unique :

- contracter des emprunts, à l'exception des découverts en banque ou des dépôts consentis par des associés,
- effectuer des achats, échanges ou ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles,
- constituer des sûretés, consentir des cautionnements, avals et garanties,
- participer à la fondation de sociétés et faire tous apports à des sociétés constituées ou à constituer, prendre une participation dans ces sociétés,
- prononcer la dissolution anticipée d'une filiale dont la société détient la totalité des titres de capital et des droits de vote.

Monsieur Emmanuel Ferrand, intervient aux présentes et déclare accepter le mandat qui vient de lui être conféré et n'être frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité de nature à lui interdire l'exercice de cette fonction.

Pour extrait, Certifié Conforme.

